SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
22EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
LAGOS, NIGERIA, LES 29 ET 30 JUIN 2000

AFRICARE/GA/24/156

Rapport du Conseil d'Administration
Portant sur la Période
Du 1er Janvier au 31 Décembre 1999

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION

SIEGE

AFRICA RE,
Plot 1679, Karimu Kotun Street,
Victoria Island
P.M.B. 12765
Lagos, NIGERIA

Tel : +234-1-266 3323/266 3441/262 6660-3
E-mail : info@africa-re.com
Telex : 22647/28716 (AFRICA) NG
Telefax : +234-1-266 8802/266 3282/262 6664

BUREAUX REGIONAUX

Tour Atlas
Place Zallaqa
BP 7556
Casablanca
Maroc

Tel : 309111/308585
Tlx : 28079 M
Telefax : 307964
E-mail :
casablanca@africa-re.com

Reinsurance Plaza
P.O. Box 62328
Nairobi
Kenya

Tel : 330630/330637/8/9
Tlx : 23289 AFRICARE
Telefax : 339515
E-mail :
nairobi@africa-re.com

Résidence Azur
18, Avenue Dr. Crozet
BP 1623
Abidjan 20
Côte d'Ivoire

Tel : 211050/211995
Tlx : 22345 AFRE CI
Telefax : 213193/339998
E-mail :
abidjan@africa-re.com

BUREAUX DE CONTACT

Ground Floor,
Oakhurst,
11–13 St Andrews Road,
Parktown,**Johannesburg**
P.O.Box 3013, Houghton
2041, South Africa

Tel : (27-11) 484 3764/
1970/1606
Fax : (27-11) 484 1001
E-mail
joburg@africa-re.com

Room 214-215, 2nd Floc
St. James Court
Vishnu Kchetra Street
(Ex. St. - Denis Street)
Port Louis
Maurice

Tel : (230) 210-0795
Fax : (230) 210-2496

E-mail :
p.louis@africa-re.com

Honorables Délégués à
l'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance

Date : 29 Juin, 2000

Conformément aux dispositions de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les état financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1999.

Veuillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. AL NAAS
Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE

M. M. Al Naas
Président

M. F. Magezi
Vice-Président

M. A. Bayala

M. T. El Barki

M. C. Enweze

M. M. Ferrani

M. M. U. Kari

M. L. P. N'Goulakia

M. R. Rasamoely

Mme A.S. Samake

M. K. Selim

M. O. W. Temu

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

Mme. Agathe AZOKRI-DEGNON, M. Ahmed Omar IBRAHIM, M. S. APPIAH-AMPOFO, M. Boualem OUBAÏCHE, M. Côme NKURUNZIZA, M. Haile Michael KUMSA, M. Hassan FARAH, M. Mohamed Lemine Ould Naty, M. Nashnush FARG, M. Peter KENNETH, M. Calvin FOINDING, M. Zeru WOLDEMICHAEL.

Siège de l'Africa Re à Lagos

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE

M. Bakary Kamara
Directeur Général

M. Haile M. Kumsa
Directeur Général Adjoint

M. Kasali Salami
Directeur
Opérations Techniques

M. El Hadj Omar Diaw
Directeur de l'Administration/
Secrétaire de Société

M. Ganiyu Musa
Directeur
Finances & Comptabilité

M. Mustapha Aït Belkacem
Directeur Régional
Casablanca

M. Indre Vin Nursinghdass
Directeur Régional
Nairobi

M. Béné B. Lawson
Directeur Régional
Abidjan

SOMMAIRE

Page

En Bref 7

Principaux Indicateurs Financiers 8

Environnement Economique et Commercial 10

Opérations 13

Production 14
Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes 14
Cessions Volontaires 14
Répartition Géographique 14
Répartition de la Production par Branche 15
Autres Revenus 15
- Placements à Long Terme 15
- Revenus Provenant de Placements à Court Terme et d'autres Sources 15

Sorties de Portefeuille 16
- Sinistralité 16
- Sinistralité par Centre de Production 16
- Commissions et Charges 16
- Dépenses de Fonctionnement 16
- Autres Dépenses non Imputées au Compte des Résultats Techniques 16

Résultats de l'Année de Souscription Close (1997) 17
Résultats de l'Exercice Financier 1999 17
Affectation des Résultats 17

Rapport du Commissaire aux Comptes 19
Bilan au 31 Décembre, 1999 20
Compte des Pertes et Profits au 31 Décembre, 1999 22
Compte des Résultats Techniques au 31 Décembre, 1999 24
Tableau des Flux de Trésorerie de l'Exercice Clos le 31 Décembre 1999 27
Notes Annexes aux Etats Financiers 1999 28

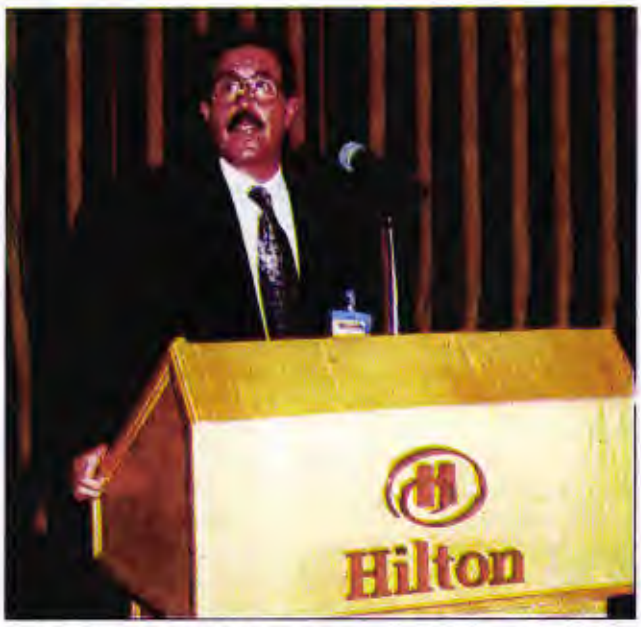

Le Président de l'Africa Re s'adressant à l'Assemblée Générale de la Société

EN BREF

Le 22ème Rapport Annuel du Conseil d'Administration présente les états financiers de la Société au titre de l'exercice 1999, qui sont composés du bilan au 31 décembre et du compte des pertes et profits au titre de l'exercice clos . En outre, il contient les résultats de l'année de souscription 1997 (close pour la première fois), ceux des exercices précédents (1978 - 1996) ainsi que les comptes des exercices 1998 et 1999 non encore clos.

En outre, il fait état de l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de la période sous revue et contient le rapport du Commissaire aux Comptes.

La Société a enregistré au titre de l'exercice 1999 un encaissement de primes brutes net d'annulations de 70.920.129 $EU. contre 66.126.186 $EU. en 1998, soit une progression de 7,25%. Suite à l'augmentation de la capacité de l'Institution qui a nécessité l'achat d'une couverture additionnelle, le volume des rétrocessions est passé de 3.685.933 $EU. en 1998 à 5.040.692 $EU., ce qui a donné lieu à une prime conservée de 65.879.437 (1998: 62.440.253 $EU.) et un ratio de rétention de 92,89%, contre 94,43% l'année précédente. Après les ajustements relatifs au mouvement des réserves, le volume des primes nettes acquises s'est élevé à 69.122.848 $EU. (1998 : 60.467.948 $E.U.). Par ailleurs, un montant de 37.049.538 $EU. a été payé au titre des sinistres (1998 : 28.123.494 $ E.U.), tandis que les ajustements relatifs au mouvement des réserves pour sinistres en suspens ont porté le chiffre des sinistres encourus à 43.977.781 $EU. (1998 : 32.106.068 $E.U.). Après déduction des commissions qui se sont élevées à 19.087.431 $E.U., des charges d'un montant de 1.536.441 $EU. et des frais de gestion qui se sont chiffrés à 4.187.398 $EU., la Société a enregistré un excédent de souscription de 333.797 $EU. (1998: 3.630.939 $EU.) qui a été transféré au compte des pertes et profits.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources se sont chiffrés à 3.489.830 $EU. (1998: 3.482.566 $EU.) et les intérêts sur les dépôts de réassurance à 983.631 $EU. (1998: 996.588 $ E.U.), tandis qu'une perte de change matérialisée de 276.990 $EU. a été enregistrée au titre de l'exercice, contre un gain de 229.016 $EU. en 1998, aboutissant ainsi à un profit de 4.530.268 $EU. (1998: 8.339.109 $EU.). Il a ensuite été déduit de ce solde les charges non imputées au compte des résultats techniques d'un montant de 656.245 $E.U.. (1998: 928.467 $EU.), ce qui a donné lieu à un bénéfice net de 3.874.023 $EU. (1998: 7.410.642 $EU.).

L'excédent des revenus sur les charges des années de souscription 1998 et 1999 non encore closes, soit 34.492.523 $EU. (1998: 37.735.934 $EU.) a été reporté à nouveau au titre de la réserve pour risques en cours, conformément à la procédure comptable en vigueur. Par ailleurs, la réserve pour sinistres en suspens, y compris l'IBNR, était de 29.945.792 $EU. (1998: 23.017.549 $EU.) à la fin de l'exercice.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de l'exercice ont donné lieu à une perte non matérialisée de 5.231.878 $EU. (contre un gain de 807.599 $E.U. en 1998), dont 5.000.000 $E.U. ont été soldés au moyen d'un transfert à partir du compte des pertes et profits. Comme par le passé, ce résultat a été porté au bilan comme élément séparé des fonds propres, en application de la norme comptable internationale IAS 21. A la date du 31 décembre 1999, les ajustements de conversion cumulés s'élevaient par conséquent à 9.777.890 $EU. (1998: 9.546.012 $EU.).

Les fonds propres se sont chiffrés à 50.087.774 $EU. au 31 décembre 1999, contre 50.216.444 $EU. à la même période de l'exercice précédent.

L'année 1999 a été celle du redressement inattendu de l'économie mondiale, alors même que maints analystes financiers prédisaient un marasme durable, à la suite de la crise asiatique de 1997.

Les pays du Sud-Est Asiatique et la Corée du Sud ont accompli au cours de cet exercice de véritables prouesses en réalisant des taux de croissance du PIB. variant entre 4% et 9%. Seul le Japon, demeure à la traîne, ce en raison de la montée du chômage, de l'appréciation du Yen, qui ainsi rend les exportations peu compétitives.

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

En 000 $ E.U.	1999	1998	1997	1996	1995
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	70.920	66.126	62.900	61.281	53.329
PRIMES CONSERVEES	65.879	62.440	57.960	54.143	45.068
PRIMES ACQUISES (NETTES)	69.123	60.468	55.932	48.227	36.001
PROFIT NET	3.874	7.411	5.685	6.683	6.113
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	50.088	50.216	41.519	40.256	33.543
ACTIF	145.608	146.546	130.501	126.980	107.619

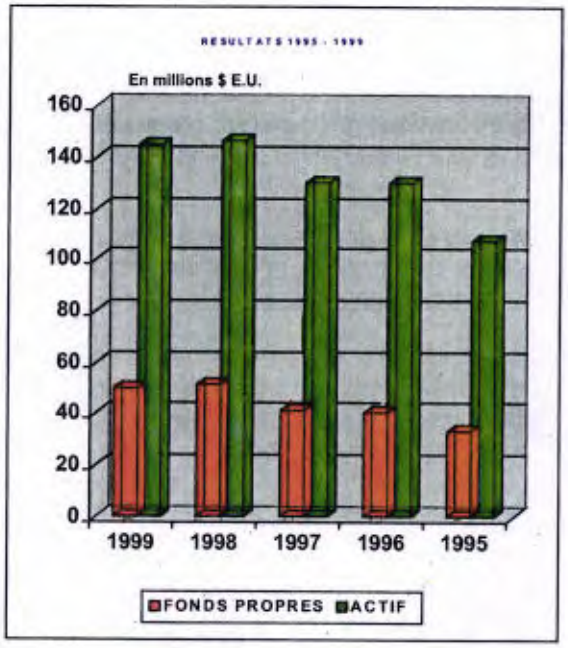

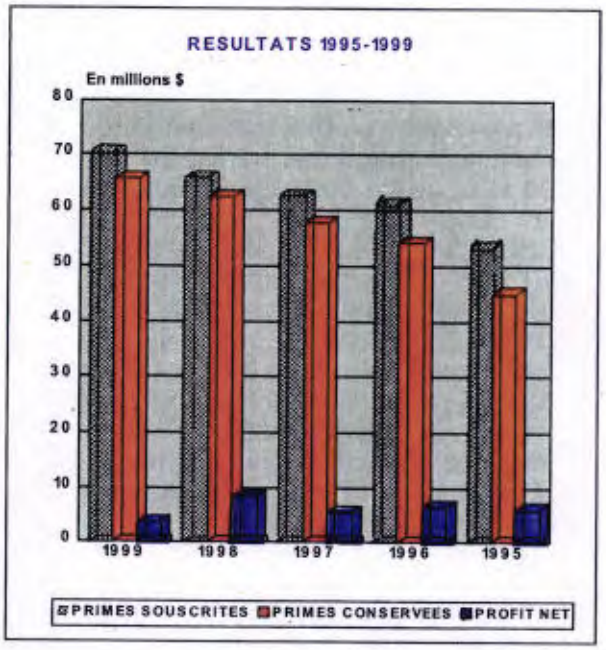

En effet, si une demi-douzaine de pays ont enregistré un taux de croissance variant entre 5% et 9%, la quasi totalité des autres nations notent une progression inférieure à celle de la démographie (3%).

La décision des Pays Industrialisés (G7) d'effacer une partie de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) prise lors de la réunion de Cologne (Allemagne) est de nature à relancer vigoureusement les économies africaines, surtout lorsqu'elle est suivie d'une réorientation de l'Investissement Etranger Direct (I.E.D.).

Ainsi, il est attendu au cours de la période 2000 – 2003 que la part des pays à revenus modestes dans l'Investissement Etranger Direct va s'accroître de manière sensible et que les principales destinations de ces financements privés seront une demi-douzaine de pays émergents.
Par contre l'économie américaine, avec un taux de croissance de 4% et un chômage plancher, est au bord de la surchauffe. Elle reste tout de même la locomotive planétaire.

La faiblesse de l'Euro a elle aussi profité aux pays membres de cette devise, qui ont vu leurs exportations s'accroître de manière significative. L'échec des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) n'a pas eu d'impact négatif sur le processus de la mondialisation des transactions commerciales.

Si certaines économies africaines ont profité de la hausse du prix du baril du pétrole (Algérie, Angola, Egypte, Guinée Equatoriale, Nigéria, Gabon et Libye), la baisse des cours des matières premières, conjuguée à ce phénomène a plutôt pénalisé la majorité des pays du continent.

Dans le domaine de l'assurance, les fusions/ acquisitions effectuées les années précédentes se sont poursuivies à un rythme moins soutenu en 1999. Le repli de la prime d'assurance qui a été plus marqué en Amérique du Nord, en Europe et au Japon, n'a pas épargné les marchés africains. La concurrence féroce, consécutive à la surcapacité en assurance directe/réassurance, est en grande partie la cause de cette contraction de la production.

Tout un chacun s'était attendu à ce que l'initiative d'un retour aux fondamentaux de la souscription vienne de la concurrence, tout en espérant en tirer les bénéfices, sans prendre le moindre risque de gestion. Le tassement des capacités en rétrocession va certainement aider à entreprendre le sursaut nécessaire.

Les nouvelles règles mises en place par nombres d'autorités de contrôle sont en train d'assainir une profession qui a beaucoup pâti du dilettantisme en matière de gestion de sociétés d'assurances.

A l'instar de l'Egypte et des pays membres de la CIMA, plusieurs pays africains exigent désormais une marge de solvabilité et un niveau de capitalisation plus importants. C'est ainsi que l'Egypte et l'Ile Maurice imposent aux réassureurs désireux de faire des affaires sur leurs territoires d'obtenir un notation minimum BBB (Standard & Poor's) ou A^+ (AM Best).

L'Africa Re qui avait pressenti la nécessité pour les professionnels du continent de se mettre au diapason de la norme internationale depuis plusieurs années déjà, a franchi ce pas. La note BBB octroyée par Standard & Poor's en 1998 a été renouvelée en juin 1999. Celle-ci avait été précédée d'une note (domestique) « A » de la firme Fitch IBCA.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice, sous revue (70,92 millions $ E.U.) aurait été plus élevé, n'eut été la très forte appréciation de l'unité de compte de la Société ($E.U.) par rapport à la quasi totalité des devises. L'augmentation aurait été en effet de 13,90% au lieu des 7,25% enregistrés en 1999 par rapport à l'exercice précédent. Cette progression qui tient à nombre de facteurs, dont notamment des fonds propres plus élevés, un programme de rétrocession plus souple et capable d'absorber des risques de pointe, et un marketing plus efficace, pourrait être maintenue pendant la durée du plan quinquennal 1999 – 2003.

Les cessions additionnelles (traités et facultatives) représentent 66,12% de la production globale, contre 61,15% en 1998. L'action marketing explique cette progression.

L'exercice 1999 a été exceptionnellement mauvais, tant en raison de calamités naturelles (sécheresse et inondations), que du fait de l'homme (incendie, naufrage maritime etc.). L'Africa Re s'est trouvée contrainte de régler quelques 41,76 millions $E.U. de sinistres contre 28,63 millions $E.U. en 1998, soit un ratio brut de 58,89%. Ceci explique la modicité du bénéfice technique (0,33 million $E.U.) par rapport aux 3,63 millions $E.U. enregistrés en 1998.

Le capital libéré s'élève à 23.707.500 $E.U., alors que les fonds propres sont de 50.087.774 $E.U., ce en raison de l'importante perte de change consécutive à l'appréciation de l'unité de compte de la Société par rapport à toutes les monnaies de transaction.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

L'année 1999 qui vient de s'achever et clore ainsi le 20e siècle a été celle du triomphe de *l'économie nouvelle*, c'est-à-dire celle du développement de l'innovation et des technologies de la communication, en même temps qu'elle a vu une accélération des fusions entre entreprises concurrentes et/ou complémentaires, locales ou transnationales. En somme, cet exercice a été caractérisé par :

i) le redressement inattendu de l'économie mondiale ;
ii) le consensus des nations industrialisées (G7) quant à une remise de la dette des pays les plus pauvres, en guise de remède à l'approfondissement du fossé qui sépare ces deux groupes ;
iii) la baisse spectaculaire des cours des matières premières, à l'exception notable du pétrole dont le prix a connu un cheminement inverse ;
iv) le ralentissement de la croissance du secteur des assurances, phénomène qui a été amplifié par une détérioration plus accentuée des résultats des compagnies.

Redressement de l'Economie Mondiale

Le bilan de santé de l'économie planétaire dressé par maints spécialistes, dont notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), est globalement positif, même si l'an 1999 a connu une accentuation de la marginalisation des pays les plus pauvres. Les études économiques prospectives établies après le séisme financier né en Asie en 1997 et dont l'onde de choc a été ressentie jusqu'aux portes de l'Occident industrialisé, prédisaient toutes l'installation d'une situation grosse de périls ou à tout le moins d'un marasme durable.

Cependant, au fil des mois la plupart des économistes ont revu leurs prévisions à la hausse, en se fondant sur trois facteurs.

Il y a d'abord le redressement précoce de l'Asie et notamment de la Corée du Sud. Les signes annonciateurs d'une telle reprise qui étaient apparents dans le courant du quatrième trimestre de 1998, ainsi que s'en faisait l'écho notre rapport au titre de cet exercice, se sont vite confirmés. Ceci a en effet été possible grâce à une injection massive de capitaux publics destinés à restructurer les conglomérats fragilisés, et à une réduction des taux d'intérêt, ce afin de redémarrer la demande intérieure par l'investissement et la consommation des ménages. Ce pays (Corée du Sud) afficherait donc au cours de cet exercice une croissance de 9%, celle des années fastes.

Dans son ensemble, l'Asie enregistre une croissance positive, avec un rebond plus marqué en Thaïlande et à Singapour. Les exportations des autres pays ont tiré pleinement avantage des dévaluations de l'été 1997 qui les ont rendues plus compétitives. Seul le Japon voit la flambée du yen, conjuguée avec la montée du chômage, elle-même née des restructurations des entreprises, compromettre dangereusement les attentes d'une reprise maintes fois annoncée.

Le ralentissement de l'économie américaine, prévu de longue date n'a pas eu lieu. En effet, pour la neuvième année consécutive, celle-ci croît de telle manière qu'elle se trouve à présent au bord de la surchauffe. A cela, deux raisons majeures : le resserrement de la politique monétaire par la Réserve Fédérale et un contrôle désormais plus tatillon du budget. Nul ne peut ignorer le rôle joué par les ménages américains qui investissent dans la bourse, dont le gains sont réutilisés dans l'économie réelle, par le biais d'achats de biens d'équipement et de consommation courante. Ainsi, le moteur de la production continue de tourner, tant au plan local que par suite d'importations, engendrant tout de même un déséquilibre de la balance des paiements de ce pays. Toutefois, il importe de rappeler qu'avec une croissance de 4% en 1999 et un chômage plancher, l'économie américaine, qui en même temps importe massivement des autres nations, joue toujours le rôle de locomotive de la planète.

Enfin, la zone euro, malgré un passage à vide en début d'exercice, a réalisé des performances non négligeables. Les produits technologiques qui ont connu un essor et la baisse du chômage (désormais en dessous de 10%) expliquent en partie cette évolution. La chute de l'euro par rapport à la devise américaine (moins 15% en un an) a aidé à la réalisation de celles-ci.

Ainsi, pour la première fois depuis plusieurs années, l'ensemble des grandes régions du globe, à l'exception de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, ont connu une expansion économique significative. Cette progression a soutenu la décision de l'OPEP d'une réduction de la production pétrolière, qui a elle-même permis en un an de faire passer le prix du baril de 9 à 25 $EU.

Certes, l'échec des négociations de Seattle sur le commerce international est venu refréner les ardeurs des tenants d'une mondialisation sans entrave, mais il semble que cet événement n'a pas eu d'influence déterminante sur l'économie planétaire. En vérité, l'une des revendications majeures des pays en développement qui n'a pas été prise en compte par les nations industrialisées, ce qui explique en partie cet échec, tient à la nécessité d'une modification des règles du commerce international, afin que la mondialisation devienne un projet commun à toutes les nations du monde.

C'est peut-être ce souci de ne pas aggraver la fracture humaine qui a amené le groupe des 7 nations les plus industrialisées à planifier une réduction de la dette, qui aboutirait à une réintégration du continent africain en particulier dans la communauté économique internationale.

Relance des économies africaines par suite d'une réduction de la dette et d'une réorientation des Investissements Etrangers

Si la dette extérieure de l'ensemble des pays en développement s'élève à 2.465 milliards $E.U., l'Afrique en doit à elle seule quelques 350 milliards $E.U., soit 14%, alors même que sa part du Produit Intérieur Brut (PIB) représente 4% de celui de la planète. Le service de cette dette absorbe plus de 17% des exportations du continent, ce qui obère ses capacités à autofinancer son développement.

Il est toutefois à noter que la croissance est devenue bien réelle dans de nombreux pays, ce malgré le fait que la pandémie du SIDA remet en cause tous les gains de longévité engrangés au cours des précédentes décennies.

L'amélioration du PIB dépasse 5% au Bénin, au Burkina, au Cameroun, en Centrafrique, en Egypte, à Madagascar, en Tunisie et atteint même 7% au Botswana, voire 9% au Mozambique. Cependant, la compétition enclenchée en vue d'attirer les capitaux étrangers afin de construire et d'entretenir les infrastructures et les usines, est telle que les chances de succès sont bien minces pour la grande majorité des pays, dont la taille des marchés est dissuasive pour les investisseurs de l'hémisphère Nord et de l'Asie.

Les importantes baisses des cours des matières premières agricoles notamment (sucre, cacao, coton) et de l'or, malgré une reprise appréciable du prix du pétrole, ne sont pas de nature à doper des économies sous ajustement structurel depuis au moins deux décennies. A titre d'exemple, la libéralisation brutale de la filière cacao en Côte d'Ivoire a fait baisser le prix moyen de plus de la moitié en un an. De même, la décision de la Banque d'Angleterre de vendre une partie de ses réserves en or ainsi que la menace du Fonds Monétaire International de se délester de plus de 300 tonnes de ce métal, en vue de financer un allégement de la dette de pays les plus pauvres très endettés (PPTE) à hauteur de 2 milliards $E.U., ont précipité la chute de cette valeur refuge, qui a depuis tendance à devenir principalement un article de bijouterie. Aussi, malgré les différents aménagements apportés depuis, le secteur minier sud-africain qui comptait 500.000 emplois au début des années 1990, a perdu 270.000 postes. Les autres pays producteurs plus modestes (Ghana, Mali, Tanzanie et Zimbabwe) ont assisté impuissants et avec beaucoup d'appréhension à la mise en place de mesures palliatives destinées à lever les fonds nécessaires au financement de la remise de la dette par le FMI et à l'adoption d'un moratoire de 5 ans par les banques centrales européennes, tout en évitant l'effondrement de leurs économies.

Ainsi, si la crise de l'or a pu être contenue dans des limites tolérables, elle a tout de même permis à plusieurs pays africains, à l'instar du Botswana par suite de la baisse du cours du diamant, de prendre conscience de la nécessité de diversifier leurs sources de revenus et notamment de ne pas dépendre d'un seul produit minier ou agricole.

Le redressement spectaculaire du prix du baril profitera certes aux producteurs africains que sont l'Algérie, l'Angola, l'Egypte, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la Libye et le Nigéria, mais il est indéniable que ce mouvement ne suffira pas à lui seul à résorber les déficits budgétaires enregistrés les années antérieures, et qui ont eu pour effet d'aggraver le fardeau de la dette pour ces pays. Ceci explique le changement de stratégie opéré par le Fonds Monétaire International qui se veut le gardien de la stabilité financière internationale : mieux maîtriser la mondialisation, en contrôlant davantage les mouvements de capitaux volatils, déjà à l'origine de la crise asiatique en 1997. Ainsi, milite-t-il désormais pour l'adoption d'une nouvelle architecture financière bâtie autour d'un Forum de Stabilité Financière, présidé par la Banque des Règlements Internationaux. Le FMI est en outre à présent acquis à l'idée de la mise en place de filets de sécurité sociaux pour amortir les chocs de ses politiques d'assainissement pour les populations.

C'est aussi dans le cadre du recentrage moral de certaines politiques du Fonds, qu'il faut inscrire l'option prise d'un allégement de la dette des pays les plus pauvres. La Banque Mondiale et le Groupe des Sept font désormais cause commune en vue de la réduction de la pauvreté, dont le premier volet est une remise de la dette.

Il s'agit ainsi d'aider les pays les plus pauvres à briser le cycle sans fin des rééchelonnements à répétition. Ainsi, le sommet de Cologne (Allemagne) a convenu en juin 1999 d'effacer sur les quinze prochaines années une ardoise de quelque 70 milliards $E.U., soit 20 milliards $E.U. de prêts à très bas taux d'intérêt et 50 milliards $E.U. de créances commerciales réparties entre créanciers bilatéraux (Club de Paris) et multilatéraux. Non seulement les procédures d'accès, mais aussi les critères d'éligibilité au bénéfice d'une telle réduction ont été abaissés. Désormais, la quasi-totalité des pays ainsi répertoriés par la Banque Mondiale pourraient y

accéder. Toutefois, une surveillance de l'utilisation de ces fonds sera exercée avec vigilance par les généreux créanciers.

Il est en outre attendu que cette mesure ait un effet d'entraînement sur les Investissements Etrangers Directs (IED), qui se dirigeraient ainsi majoritairement vers les pays qui en recevaient peu ou pas du tout. Les principaux pays bénéficiaires des Investissements Etrangers Directs sont à ce jour l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Nigéria et la Tunisie, mais aussi le Gabon et le Zimbabwe. Toutefois, les 33 pays les plus pauvres d'Afrique ont connu au cours de ces dernières années une croissance des flux des IED. Leur part est ainsi passée de 20% à 25%. Une enquête récente de la CNUCED prédit de meilleures perspectives des flux des IED et prévoit que les pays destinataires les plus prisés au cours de la période 2000 – 2003 seront l'Afrique du Sud, le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, l'Ouganda et la Tunisie.

La mondialisation qui impose aux pays de s'ouvrir davantage aux sociétés transnationales exige de ceux-là qu'ils choisissent celles avec lesquelles ils doivent entrer en affaire, en mettant en avant leurs besoins : attirer les investissements et en tirer le maximum de bénéfices. En effet, si les intérêts des pays hôtes ne sont pas suffisamment pris en compte par les sociétés multinationales, le danger d'une mondialisation génératrice de crise sera plus important, et le risque demeure qui pourrait conduire à une remise en cause de la libéralisation de l'économie.

Ralentissement de la croissance du secteur des assurances et détérioration des résultats

L'exercice qui vient de s'achever a vu l'accentuation de la tendance vers une globalisation plus prononcée de l'industrie des assurances, en même temps que les autorités de contrôle ont introduit des règles de gestion plus rigoureuses et des marges de solvabilité mieux affinées. Le continent africain n'a pas été pour une fois en reste quant au mouvement global qui a apporté ces mutations réglementaires.

En effet, malgré la confirmation en 1999 de l'essoufflement du secteur des assurances constaté en 1998, les fusions et acquisitions ont continué à un rythme, il est vrai moins soutenu qu'auparavant. Le repli des encaissements de primes sur certains marchés majeurs, tel le Japon, n'a été que partiellement résorbé par la croissance constatée en Amérique Latine et en Afrique. En fait, l'Amérique du Nord, le Japon et l'Europe Occidentale qui génèrent à elles seules plus de 90% de la prime mondiale, ont enregistré une progression inférieure à 1% en 1998, tendance qui semble se confirmer en 1999.

La concurrence féroce que se livrent les opérateurs, due à une surcapacité tant en assurance directe qu'en réassurance, explique cette stagnation malgré un relèvement des sommes assurées et de la matière assurable.

Aussi, nombre de professionnels se sont pris à rêver, à défaut des coûteux sinistres catastrophes, à une crise financière qui conduirait à un assèchement des immenses capacités existantes, et donc à un retour aux critères fondamentaux d'une tarification prudente et avisée. Pourtant, les retraits attendus n'ont pas eu lieu dans les proportions souhaitées, même si la fin du dernier trimestre de l'exercice 1999 a vu un raidissement des conditions et termes de souscription. Globalement, les acteurs du marché de la réassurance internationale ont joué la passivité, priant pour que l'assainissement naisse d'une initiative concurrente, soucieux qu'ils sont chacun de la préservation de parts de marché. Il est bien vrai que les résultats bénéficiaires de ces dernières années sont plus dus à la bonne fortune des assureurs/réassureurs qu'à leurs talents de gestionnaires rigoureux et imaginatifs.

Bien entendu, une telle période de faible sinistralité dans toutes les branches avec une croissance exceptionnelle des marchés financiers, ne pouvait qu'être très favorable à tous les dirigeants un tant soit peu exigeants vis-à-vis d'eux-mêmes. Il n'en demeure pas moins que des entreprises faiblement capitalisées ou mal gérées ont disparu, aidées en cela par des critères de contrôle désormais plus tatillons aussitôt remplacées par de nouvelles créations initiées par des professionnels expérimentés et jouissant de la confiance des investisseurs institutionnels ou particuliers. Il est en effet symptomatique de constater que, malgré le niveau minimum relativement élevé de capitalisation exigé par la CIMA (1 million $E.U.), eu égard au potentiel de certains de ses marchés, le nombre de nouvelles sociétés est en constante augmentation.

Ainsi s'explique le maintien du statu quo ante à l'occasion des renouvellements de plusieurs programmes 2000, dont la rentabilité pourtant s'effrite dangereusement. Quelques hausses tarifaires ont été imposées, notamment dans le sous-secteur de la rétrocession, à la suite de tassements de capacités. Les changements de politique de souscription annoncés, n'ont cependant pas eu lieu, en raison de la persistance de la surcapacité mentionnée. Le commerce électronique qui a fait irruption dans le marché de la réassurance par suite de l'ouverture de sites Internet disposant de capacités traditionnelles, est en train de révolutionner ce secteur.

Les Autorités de Contrôle de nombreux pays africains ont introduit des ratios de solvabilité plus

stricts, accompagnés d'autres normes de gestion de capitalisation ou de choix des dirigeants plus contraignantes. Aussi, si l'Egypte exige désormais que les réassureurs opérant sur son marché soient notés (au moins BBB Standard & Poor's ou A* AM Best), elle impose aussi aux assureurs directs de disposer d'un capital minimum de 30 millions de livres égyptiennes (environ 8,8 millions $E.U.), au lieu des 2 millions (0,6 million) précédemment demandés. Elle a en outre fixé la marge de solvabilité des entreprises d'assurances directes à 20% des primes nettes ou 25% des sinistres nets, tandis que les pays de la CIMA exigent les 2 méthodes de calcul (20% primes nettes + 25% sinistres nets). Il en va de même de l'Afrique du Sud, du Kenya, du Maroc, du Nigéria, de la Tunisie et de l'Ouganda, pour n'en citer que quelques uns.

L'Africa Re pour sa part a connu un exercice difficile, non seulement du point de vue de la production, mais aussi en raison d'importants sinistres survenus. Ainsi, le chiffre d'affaires de 70, 92 millions $E.U. réalisé en 1999, aurait été plus élevé, n'eut été le renchérissement de l'unité de compte de la Société (dollar E.U.) vis-à-vis de toutes les devises en général et celles africaines en particulier. En effet, les monnaies de transactions qui génèrent plus de 80% de son chiffre d'affaires, ont baissé dans les proportions variant entre 4,67% et 49,57%. En taux de change constants ou fluctuant modérément, le taux de croissance n'aurait pas été de 7,25% par rapport à 1998, mais bien près de 13,90%.

Cet exercice a en outre été marqué par plusieurs sinistres importants à Maurice (incendie, sécheresse/ cyclone, émeutes), Madagascar (incendie, facultés/ corps maritimes), en Côte d'Ivoire (facultés maritimes et incendie), Cameroun (facultés maritimes), Egypte (aviation), Kenya et Nigéria (incendie).

Tous ces événements démontrent si besoin est, que l'époque d'un marché africain épargné par la concurrence débridée et la détérioration inexorable des résultats techniques est bien révolue. Conscients de ces nouveaux défis, le Conseil d'Administration et la Direction entendent repositionner la Société en vue d'en faire un outil commercial encore plus performant, capable dé soutenir la comparaison avec les acteurs de renom de l'industrie mondiale de la réassurance. Pour ce faire, certaines mutations structurelles et participatives s'imposent, que les actionnaires devront le moment venu, effectuer et accompagner résolument.

OPERATIONS

Les affaires acceptées par la Société ont, pour des raisons opérationnelles, été classées ainsi qu'il suit :

- Incendie et Accident (Risques Techniques inclus)
- Maritime et Aviation, et
- Vie,

tandis que les centres de production couvrent chacun une zone géographique spécifique:

- L'Afrique de l'Ouest Anglophone couverte par le Siège
- L'Afrique Francophone, Ouest et Centre qui relève du Bureau Régional d'Abidjan
- L'Afrique du Nord gérée par le Bureau Régional de Casabanca
- L'Afrique Orientale et Australe dont se charge le Bureau Régional de Nairobi qui supervise aussi les bureaux locaux de Johannesburg et Maurice.

Les affaires en provenance de régions autres que l'Afrique sont classées dans la catégorie des acceptations internationales et peuvent être souscrites par tous les centres de production.

Les cessions provenant des marchés de l'Afrique de l'Ouest anglophone, les programmes de rétrocession de la Société (Excédent de Plein Africain et Excédent de Sinistres) ainsi que le Pool Aviation Africain et le Pool Africain des risques pétroliers et énergétiques sont également gérés par le Siège.

Le tableau ci-après donne un aperçu de la production et de la sinistralité.

DESCRIPTION (En 000 $ E.U.)	1999			1998		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
PRIMES (Nettes d'annulations)	70.920	5.041	65.879	66.126	3.686	62.440
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR RISQUES EN COURS	5.963	2.719	3.244	(1.680)	312	(1.972)
PRIMES ACQUISES	76.883	7.760	69.123	64.446	3.998	60.468
SORTIES DE PORTEFEUILLE						
SINISTRES PAYES	41.763	4.713	37.050	28.627	503	28.124
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	11.139	4.211	6.928	5.010	1.028	3.982
SINISTRES ENCOURUS	52.902	8.924	43.978	33.637	1.531	32.106

PRODUCTION

Avec 70,92 millions $E.U., la Société a souscrit au titre de l'exercice financier 1999, un volume de primes en progression de 7,25% par rapport au chiffre enregistré en 1998 (66,13 millions $E.U.). Cette hausse serait plus substantielle, n'eut été la dépréciation des principales monnaies de souscription par rapport au Dollar. Dans les prochaines années, l'action de marketing devrait avoir un impact beaucoup plus significatif sur le chiffre d'affaires. Toutefois, il convient de souligner que la concurrence acharnée que se livrent les acteurs de l'industrie ne manquera pas d'affecter la part de marché de la Société. En outre, l'assainissement en cours du marché, qui a obligé les compagnies à relever le niveau de leur rétention, ne milite pas en faveur d'une augmentation du volume de la production. Il a donné lieu comme prévu, à la contraction de celui des cessions faites aux réassureurs. Autant que possible, la stratégie de marketing de la Société tiendra compte de cette donne afin de préserver la croissance de l'Institution.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES

Ainsi qu'il ressort du graphique ci-dessous, le volume de l'encaissement a atteint, en 1999 un niveau jamais égalé au cours des dix dernières années et en fait depuis le démarrage des opérations de la Société en 1978.

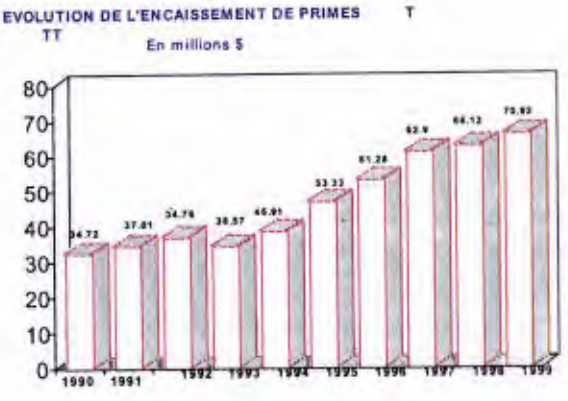

L'évolution de la production en monnaies originales indique un taux de croissance constant. Cette évolution positive tient aux facteurs ci-après :

- un niveau de capitalisation plus élevé (les fonds propres se chiffraient à 50,2 millions $ E.U. au 31 décembre 1998);
- la révision du programme de réassurance qui a permis de souscrire un nombre important de risques de pointe.
- l'amélioration de la qualité des services fournis aux cédantes par le biais d'une action commerciale vigoureuse qui a permis à la Société de maximiser ses parts d'affaires.

CESSIONS VOLONTAIRES

Des efforts de marketing soutenus ont permis à l'Africa Re d'augmenter le volume de ces cessions, qui représente 66,12% de la production enregistrée en 1999 (1998 : 61,15%).

EXERCICE FINANCIER 1999

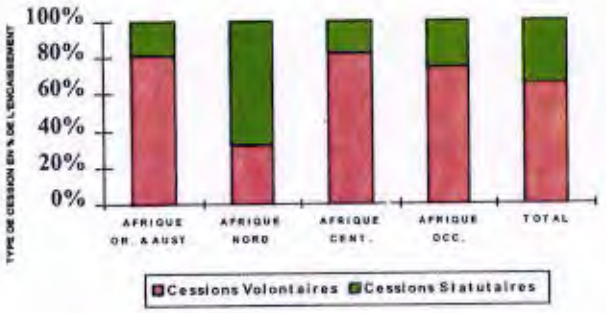

EXERCICE FINANCIER 1998

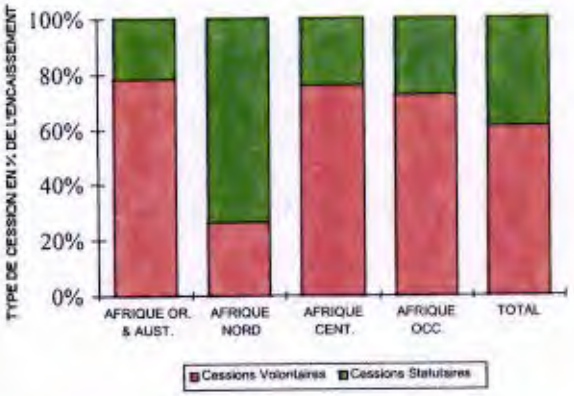

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

A l'instar des exercices précédents, l'Afrique Orientale et Australe a réalisé la meilleure performance avec un chiffre d'affaires de 29,79 million $E.U. qui correspond à 42,01% de l'encaissement global et une hausse de 9,08% par rapport à 1998 (27,31 millions $E.U.).

L'Afrique du Nord arrive en deuxième position avec un volume de primes de 21,57 millions $E.U., soit 30,41% de la production totale de la Société et une augmentation de 5,74% par rapport au chiffre de 20,40 millions $E.U. enregistré au titre de l'exercice précédent.

Quant à l'Afrique Francophone, Ouest et Centre, elle a souscrit 9,28 millions $E.U. représentant 13,09% de l'encaissement global et une hausse de 3,11% en comparaison avec le montant de 9 millions $E.U. réalisé en 1998.

L'Afrique de l'Ouest Anglophone est créditée de 7,62 millions $E.U., soit 10,74% de la production totale, en augmentation de 7,32% par rapport à 1998 (7,10 millions $E.U.).

Le solde de 2,66 millions $E.U. équivalent à 3,75% de la production de l'exercice sous revue provient du marché international (2,32 millions $E.U. en 1998).

Les données fournies ci-dessus sont illustrées par les représentations graphiques qui suivent :

EXERCICE FINANCIER 1999

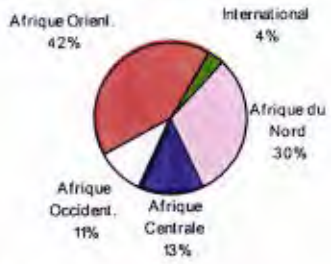

En % des Primes Brutes

EXERCICE FINANCIER 1998

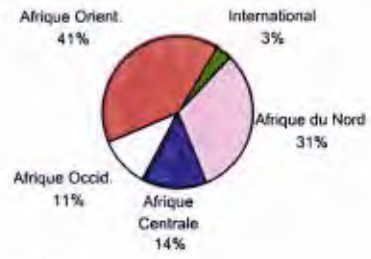

En % des Primes Brutes

REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Les affaires Incendie et Accident ont, à l'instar des exercices précédents, constitué la part la plus importante du portefeuille de la Société, avec un chiffre de 53,52 millions $E.U., soit 75,47% de l'encaissement global, contre 74,13% en 1998. La production enregistrée par cette branche est en hausse de 9,18% par rapport à l'exercice précédent.

L'encaissement réalisé au titre des affaires Maritime et Aviation a été de 14,30 millions $E.U. Par rapport à l'exercice 1998, au titre duquel une production de 14,09 millions $E.U. a été enregistrée, il en hausse de 1,49%.

Le solde de 3,10 millions $E.U. provient de la branche Vie et indique une progression de 2,98% par rapport au montant de 3,02 million $E.U. enregistré en 1998.

Le graphique ci-après illustre ce qui précède :

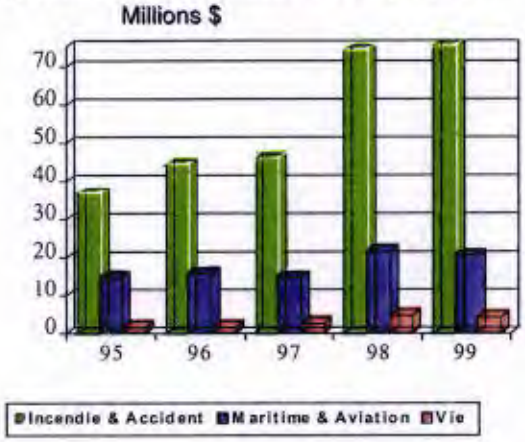

AUTRES REVENUS
PLACEMENTS A LONG TERME

Durant l'exercice, la Société a reçu un montant de 6.265 $ E.U. représentant le dividende de 1,57% déclaré par l'Afreximbank pour l'année 1998. A l'instar de l'exercice précédent, celle-ci n'a pas procédé à l'appel des parts souscrites mais non libérées de son capital. Dans le cadre de sa politique d'investissement sélectif dans des compagnies viables et dotées d'un potentiel de développement avéré, l'Africa Re a souscrit 4% du capital de la Société Nouvelle d'Assurances Vie du Cameroun qui est membre du Groupe Athena Afrique. Cette initiative vise à renforcer les relations d'affaires avec ce Groupe fortement implanté dans des marchés ou la Société cherche à développer ses opérations.

REVENUS PROVENANT DE PLACEMENTS A COURT TERME ET D'AUTRES SOURCES

Un montant total de 3,49 millions $ E.U. d'intérêt a été tiré d'obligations, de dépôts et d'autres placements à court terme, contre 3,48 millions $ E.U. en 1998. Le niveau des fonds à investir est passé de 61,55 millions $ E.U. à 54,40 millions $ E.U. à la clôture de l'exercice sous revue, soit une baisse de 11% consécutive au règlement au comptant de sinistres importants à Maurice et en Côte d'Ivoire notamment, ainsi qu'à la détérioration générale des résultats de souscription qui a conduit à une baisse des montants dus par les cédantes. Toutefois, les taux d'intérêts plus élevés servis en Europe ont permis de relever légèrement le niveau des produits de placements, ce en dépit de la baisse de celui des liquidités de la Société.

Les revenus provenant des obligations à coupon fixe sont passés de 0,40 million $E.U. en 1998 à 0,51 million $E.U., tandis que les intérêts générés par les dépôts et les comptes courants se sont élevés à 2,85 millions $E.U., contre 2,94 millions $E.U. en 1998.

Les commissions perçues au titre de la gestion des Pools Africains (Aviation/Risques Pétroliers et Energétiques) se sont chiffrées à 127.761 $E.U. contre 78.420 $E.U. en 1998, hausse qui résulte de l'accroissement de leur chiffre d'affaire.

SORTIES DE PORTEFEUILLE SINISTRALITE

Le montant total payé au titre des sinistres en 1999 s'élève à 41,76 millions $E.U. contre 28,63 millions $E.U. en 1998. Il représente 58,89% de la production globale (1998 : 43,29%).

Le montant des sinistres encourus (sinistres payés : 41,76 millions $E.U. et mouvement des réserves : 11,14 millions $E.U.) est passé à 52,90 millions $E.U. contre 33,64 millions $E.U. en 1998 (sinistres payés : 28,63 millions $E.U. et mouvement des réserves : 5,01 millions $E.U.).

SINISTRALITE PAR CENTRE DE PRODUCTION

- Le marché de l'Afrique de l'Ouest Anglophone a enregistré un ratio de sinistres de 39,17%, en légère augmentation par rapport à 1998 (28,98%) ;
- Avec 39,32%, celui de l'Afrique Francophone (Ouest et Centre) est également en hausse en comparaison avec le chiffre de 36,72% enregistré en 1998 ;
- En Afrique du Nord, la sinistralité est passée de 45,39% en 1998 à 46,37% ;
- Celle de l'Afrique Orientale et Australe s'est détériorée en passant de 47,01% en 1998, à 83,38% du fait des importants sinistres qui ont frappé cette région en 1998 et 1999.

RATIO DE SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE – EXERCICE 1999

En Millions $E.U.

BRANCHE D'AFFAIRE	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL			1998
	Sinistres Encourus	Primes Acquises	Ratio de Sinist. %	Sinistres Encourus	Primes Acquises	Ratio de Sinist. %	Sinistres Encourus	Primes Acquises	Ratio de Sinist. %	Ratio de Sinist. %
Incendie & Accident (Risques techniques inclus.)	44,45	60,24	73,79	1,59	2,37	67,09	46,04	62,61	73,53	52,62
Maritime & Aviation	4,66	10,74	43,38	0,17	0,49	34,69	4,83	11,23	43,01	51,35
Vie	2,03	3,04	66,78				2,03	3,04	66,78	49,00
TOTAL	51,14	74,02	69,09	1,76	2,86	61,54	52,90	76,88	68,81	52,18

COMMISSIONS ET CHARGES

En 1999, les commissions et charges se sont élevées à 20,62 millions $E.U., soit 31,31% de la prime nette, contre 20,53 millions $E.U. et 32,88% respectivement en 1998, suite à l'application de la clause de participation aux bénéfices du Traité en Excédent de Plein Africain.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement imputées au compte des résultats techniques se sont chiffrées à 4,19 millions $E.U. contre 4,20 millions $E.U. en 1998. Les mesures de contrôle budgétaire introduites au cours de l'exercice précédent ont été poursuivies, tandis que le renforcement du Dollar E.U. par rapport au autres monnaies de transaction a permis de réaliser des économies.

Par conséquent, le ratio desdites dépenses aux primes nettes est passé à 6,36% contre 6,73% en 1998. Avec la détérioration des résultats techniques, le contrôle budgétaire constituera un important critère d'évaluation de la performance de la Société. Par conséquent , tout sera mis en oeuvre pour maintenir le ratio des dépenses de fonctionnement dans les limites fixées au niveau international.

AUTRES DEPENSES NON IMPUTEES AU COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES

Les dépenses afférentes aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration se sont élevées à 367.024 $E.U. (1998 : 409.176 $E.U.) . Cette baisse de 10% s'explique par les économies réalisées sur les frais de voyage, étant donné la proximité des lieux de réunion par rapport aux pays de provenance des participants.
Les honoraires du Commissaire aux Comptes se sont chiffrés à 40.000 $ E.U., et les amortissements à 249.220 $E.U., contre 272.555 $E.U. l'exercice précédent.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION CLOSE (1997)

Conformément à la pratique en vigueur au niveau de la Société, l'année de souscription 1997, qui était restée ouverte pendant trois années consécutives a été définitivement close le 31 décembre 1999.

Le volume global de la prime brute enregistré au titre de ladite année s'élève à 56,59 millions $E.U. (1996 : 59,35 millions $E.U.) dont 2,82 millions $E.U. ont été rétrocédés (1996 : 6,30 millions $E.U.), ce qui a donné lieu à une prime conservée de 53,77 millions $E.U. (1996 : 53,05 millions $E.U.). L'amélioration du ratio de rétention qui est passée de 89,38% à 95,01% est consécutive à la restructuration du Traité en Excédent de Plein Africain et à l'augmentation de la capacité de rétention de la Société.

Les sinistres nets se sont élevés à 21,05 millions $E.U.,(1996 : 18,31millions $E.U.) soit un ratio de 39,14% (1996 : 34,52%), tandis que les commissions et charges nettes se sont chiffrées à 15,66 millions $E.U., contre 16,29 millions $E.U. en 1996, ce qui correspond à un ratio de 29,12% (1996 : 30,71%).

Les frais de gestion de l'année en question étant de 4,18 millions $E.U.(1996 :3,84 millions $ E.U.), il se dégage un excédent de 12,06 millions $E.U. (contre 13,69 millions $E.U. l'exercice précédent). De ce chiffre, 11,71 millions $E.U. ont été affectés à la constitution d'une provision pour sinistres en suspens et l'IBNR, conformément aux modalités de calcul adoptées dans ce domaine. Le solde de 0,35 million $E.U. représentant le profit de souscription , a été porté au compte des pertes et profits.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1999

La prime brute nette s'est chiffrée à 70,92 millions $E.U. contre 66,13 millions $E.U. en 1998, soit une hausse de 7,25%. La forte concurrence et les conditions souples qui ont caractérisé le marché en 1999, ont continué de prévaloir au cours de l'exercice sous revue. En outre, la robuste économie américaine et la force du Dollar E.U. ont conduit à la détérioration des taux de change de la plupart des monnaies de transaction de la Société.

Le volume de la prime conservée a augmenté de 5,51% en passant de 62,44 millions $E.U. en 1998 à 65,88 millions $E.U., ce qui correspond à un ratio de rétention de 92,89% (1998 : 94,43%). L'augmentation du niveau de protection en réassurance résulte de l'achat d'une couverture XL additionnelle en cours d'exercice au vu des tendances de la sinistralité, ainsi que des dispositions spéciales du programme de rétrocession par rapport aux comptes les plus importants.

Les sinistres payés nets de recouvrements se sont élevés à 37,05 millions $E.U. (1998 : 28,12 millions $E.U.), soit un ratio de 56,24% (1998 : 45,04%). Avec la douzaine de sinistres majeurs enregistrés en Afrique Orientale et Australe ainsi qu'en Afrique Francophone (Ouest et Centre), la Société a connu la plus mauvaise sinistralité de son histoire. Les commissions et charges qui représentent 31,31% de la prime nette (1998 : 32,88%) se sont chiffrées à 20,62 millions $E.U.(1998 : 20,53 millions $E.U.).

Etablies à 57,67 millions $E.U., les charges de souscription sont en hausse de 18,5% par rapport à 1998 (48,65 millions $E.U.), tandis que les dépenses de fonctionnement se sont pratiquement stabilisées à 4,2 millions $E.U. . Par conséquent, l'excédent des revenus sur les charges a fortement baissé pour atteindre de 4,02 millions $E.U. (1998 : 9,59 millions $E.U.).

Une réserve pour sinistres en suspens de 6,93 millions $E.U. a été constituée durant l'exercice, tandis que le niveau des provisions techniques pour les années de souscription non encore closes a accusé une baisse de 3,24 millions $E.U.. L'excédent de souscription net s'élève donc à 0,33 millions $E.U. contre 3,63 millions $E.U. en 1998.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources se sont élevés à 3,49 millions $E.U. contre 3,48 millions $E.U. en 1998, tandis que les intérêts sur les dépôts de réassurance sont passés de 1 million $E.U. en 1998 à 0,98 million $E.U.. Une perte de change matérialisée de 0,28 million $E.U. a été enregistrée contre un gain de 0,23 million l'exercice précédent.

En conséquence, le bénéfice total réalisé par la Société pour le compte de l'exercice s'élève à 3,87 millions $E.U. contre 7,41 millions $E.U. en 1998.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice sous revue ayant été marqué par les importantes pertes enregistrées (sinistralité et fluctuations de change) dont il a été rendu compte, le Conseil, soucieux de mieux consolider l'assise financière de la Société, recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit :

- 1.937.011 $E.U. à la Réserve Générale conformément à la Résolution N° 4/1992 ;
- 700.000 $E.U. aux Autres Réserves, dont la réserve pour fluctuations de change ainsi que celle pour fluctuations de sinistres ;
- 1.237.012 $E.U en report à nouveau.

21ème Assemblée Générale de l'Africa Re tenue à Addis Ababa, Ethiopie.

Akintola Williams & Co

Chartered Accountants
1, Town Planning Way, Ilupeju,
P. O. Box 965, Lagos
Nigeria

Tel: (01) 4930720-4
Fax: (01) 4970023

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AUX ACTIONAIRES DE LA SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

Nous avons examiné les états financiers ci-joint de **la Société Africaine de Réassurance** pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 et qui ont été préparés sur la base des politiques comptables définies à la page 28 du présent rapport. L'arrêté des comptes relève de la responsabilité des administrateurs. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion indépendante sur les états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales de révision comptable. Un audit comprend l'examen, sur la base de tests, d'évidence corroborant les montants et informations fournies en annexes aux états financiers. L'audit comprend également une évaluation des prévisions significatives et jugements faits par les administrateurs lors de l'arrêté des états financiers.Il consiste également à s'assurer que les politiques comptables de la société sont appropriées en la circonstance, qu'elles sont appliquées de manière constante et que les informations importantes sont fournies en annexes aux états financiers.

Nous avons planifié et effectué notre audit de manière à obtenir toutes les informations et explications que nous considérons comme suffisantes devant nous donner une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'inexactitude significative résultant de fraude, d'irrégularité ou d'erreur. Nous estimons que notre audit nous donne une base raisonnable pour notre opinion.

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance au 31 décembre 1999, des résultats de ses opérations et de son flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.

Akintola Williams & Co

Lagos, Nigéria
10 avril 2000

SOCIETE AFRICAINE
BILAN AU

ACTIF	Note	1999 $EU.	1998 $EU
Caisse, Banque et Placements à Court Terme	3	14.295.066	12.535.628
Placements	4	42.006.673	50.875.271
Montants dus par des compagnies sur Comptes de Réassurance		23.644.642	25.009.357
Dépôts auprès des Cédantes		36.447.924	34.138.398
Débiteurs Divers, intérêts échus et charges payées d'avance		1.628.949	1.092.296
IMMOBILISATIONS	5	12.259.016	9.059.915
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	11	15.326.649	13.835.056
		145.608.919	146.545.911

Musa AL NAAS
Président

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

DE REASSURANCE
31 DECEMBRE 1999

PASSIF	Note	1999 $EU.	1998 $EU.
Autres Créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions		686.975	755.549
Dividende à payer	6	945.219	1.396.088
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance		10.428.156	15.816.464
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires		2.995.831	2.872.827
		15.056.181	**20.840.928**
Emprunt à Long Terme	7	**700.000**	**900.000**
CAPITAL LIBERE	8	23.707.500	23.082.500
RESERVES			
Primes d'émission d'actions		5.007.747	4.403.562
Réserve Générale		20.662.836	18.725.825
Autres Réserves	9	5.994.238	5.294.238
Profits non distribués		4.493.343	8.256.331
Ajustement de Conversion Cumulé	10	(9.777.890)	(9.546.012)
		26.380.274	27.133.944
FONDS PROPRES		**50.087.774**	**50.216.444**
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	11	**79.764.964**	**74.588.539**
		145.608.919	146.545.911

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

SOCIETE AFRICAINE
COMPTE DES PERTES ET PROFITS

DEPENSES	Note	1999	1998
		$E.U.	$E.U.
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		367.025	409.176
Honoraires du Commissaire aux Comptes		40.000	38.000
Amortissements	5	249.220	272.666
Autres Charges et Provisions		-	208.736
Profit de l'exercice		3.874.023	7.410.642
		4.530.268	8.339.109
AFFECTATION:			
Dividende Proposé		-	692.475
Transfert au compte de l'Ajustement de Conversion Cumulé	10	5000.000	500.000
Affectation aux Réserves	12	2.637.011	5.005.321
Profits à reporter au 31 décembre		4.493.343	8.256.331
		12.130.354	14.454.127

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE, 1999

REVENUS	1999 $EU.	1998 $EU.
Excédent de Souscription	333.797	3.630.939
Produits de Placements et Revenus Provenant D'autres sources Intérêts sur dépôts de Réassurance	3.489.830 983.631	3.482.566 996.588
Gain (Perte) de change réalisé	(276.990)	229.016
	4.530.268	8.339.109
Report à nouveau au 1er janvier	8.256.331	7.043.485
Bénéfice de l'Exercice	3.874.023	7.410.642
	12.130.354	14.454.127

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

SOCIETE AFRICAINE
COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES

CHARGES DE SOUSCRIPTION	Opérations Brutes	Opérations Rétrocédées	Opérations Nettes	Opérations Nettes
			1999	1998
	$EU.	$EU.	$EU.	$EU.
SINISTRES REGLES				28.123.494
PLUS:				
Provision pour sinistres à la Clôture de l'exercice	43.036.731	13.090.939	29.945.792	23.017.549
MOINS:				
Provision pour sinistres en début D'exercice	31.897.785	8.880.236	23.017.549	19.034.975
SINISTRES DE L'EXERCICE	52.901.883	8.924.102	43.977.781	32.106.068
COMMISSIONS	21.698.272	2.610.841	19.087.431	19.430.605
CHARGES	1.551.262	14.821	1.536.441	1.100.430
	76.151.417	11.549.764	64.601.653	52.637.103
FRAIS DE GESTION			4.187.398	4.199.906
Excédent de Souscription Transféré Au compte des Pertes et Profits			333.797	3.630.939
			69.122.848	60.467.948

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

DE REASSURANCE
AU 31 DECEMBRE 1999

REVENUS DE SOUSCRIPTION	Opérations Brutes	Opérations Rétrocédées	Opérations Nettes	Opérations Nettes
			1999	1998
	$EU.	$EU.	$EU.	$EU.
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	70.920.129	5.040.692	65.879.437	62.440.253
PLUS:				
Fonds de Réassurance en début d'exercice	42.690.754	4.954.820	37.735.934	35.763.629
MOINS:				
Fonds de réassurance à la clôture de l'exercice	36.728.233	2.235.710	34.492.523	37.735.934
PRIMES ACQUISES	76.882.650	7.759.802	69.122.848	60.467.948
			69.122.848	60.467.948

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
RESULTATS TECHNIQUES PAR BRANCHE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1999

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	TOTAL 1999	TOTAL 1998
	$EU.	$EU.	$EU.	$EU.	$EU
Revenus de souscription :					
Primes Brutes	53.517.191	14.306.153	3.096.785	70.920.129	66.126.186
Moins : Primes Rétrocédées	4.013.670	1.027.022	-	5.040.692	3.685.933
	49.503.521	13.279.131	3.096.785	65.879.437	62.440.253
Charges de Souscription :					
Sinistres	29.926.083	5.199.145	1.924.310	37.049.538	28.123.494
Commissions	13.873.885	4.553.181	660.365	19.087.431	19.430.605
Charges	1.126.523	349.047	60.871	1.536.441	1.100.430
Frais de Gestion	3.159.862	844.690	182.846	4.187.398	4.199.906
	48.086.353	10.946.063	2.828.392	61.860.808	52.854.435
Excédent des Revenus sur les Charges	1.417.168	2.333.068	268.393	4.018.629	9.585.818
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réassurance :					
Au 1er janvier	40.924.107	16.844.348	2.985.028	60.753.483	54.798.604
	42.341.275	19.177.416	3.253.421	64.772.112	64.384.422
Au 1er Décembre (Note 11)	42.281.461	19.015.737	3.141.117	64.438.315	60.753.483
Excédent de Souscription transféré au compte des Pertes et Profits	59.814	161.679	112.304	333.797	3.630.939

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1999

	1999 $EU.	1998 $EU.
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		
Bénéfice net de l'exercice	3.874.023	7.410.642
Ajustements rapprochant le bénéfice net aux liquidités nettes produites par les opérations:		
Amortissements	249.220	272.555
(Plus-value) moins-value sur cession d'immobilisations	(8.307)	(7.870)
Réserves pour sinistres à payer et fonds de réassurance	3.684.832	5.954.879
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	1.364.715	(3.748.376)
Dépôts chez les cédantes	(2.309.526)	(2.428.406)
Débiteurs divers, intérêts courus et charges payées d'avance	(536.663)	868.067
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	(5.388.308)	(321.274)
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	123.004	(12.459)
Autres créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions	(68.574)	31.873
	(2.889.607)	608.989
Liquidités nettes produites par les Opérations	**984.416**	8.019.631
Ajustements d'éléments non liquides portés au compte des fonds propres des actionnaires:		
Ajustement de Conversion Cumulé	**(5.231.878)**	807.699
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT:		
Produits de ventes d'immobilisations	15.002	38.774
Acquisition d'Immobilisations	(3.455.018)	(3.647.333)
Placements	(8.868.598)	(2.564.579)
	(5.428.582)	(6.173.138)
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT:		
Produits de ventes d'actions	1.229.185	1.171.485
Emprunt à Long Terme	(200.000)	900.000
Dividende Payé	(450.869)	(613.875)
	578.316	1.457.610
Augmentation Nette des Disponibilités et Dépôts à Terme	**1.759.436**	4.111.702
DISPONIBILITES ET DEPOTS A TERME:		
Au 1er janvier	12.535.628	8.423.926
Au 31 décembre	**14.295.066**	12.535.628

Les notes annexes font partie intégrante de cet état

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1999

NOTE 1
OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'Institution inter-gouvernementale ayant pour mission de :

(a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;

(b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et

(c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

NOTE 2
PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de la Société sont généralement conformes aux normes adoptées par le Comité International des Normes Comptables et aux pratiques en vigueur dans le secteur des assurances. Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers se résument ainsi qu'il suit :

(a) Comptabilisation des Revenus

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques sur avis des cédantes;

(b) Comptes des résultats techniques, réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la clôture du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré à la fin de chaque année à la lumière de l'évolution des primes et des sinistres, puis les ajustements nécessaires effectués;

(c) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies de transaction des Etats membres sont convertis dans la monnaie de compte, le Dollar Etats Unis, aux taux de clôture. Les dépenses de fonctionnement sont converties aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un composant séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

(d) Placements

Les placements à court terme sont évalués au plus bas de leur valeur amortie ou de leur valeur sur le marché. Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse persistante du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

e) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:-

- *Biens immobiliers*
  2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- *Mobilier, installations et équipements*
  12,50% à 33,33%
- *Matériel de transport - 25%*

(f) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés à leur valeur nette de réalisation; les dettes considérées comme irrécouvrables sont passées en perte.

(g) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.

NOTE 3

SOLDES EN CAISSE ET DEPÔTS A COURT TERME

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de **4.932.070 $EU** (1998: **4.475.450$EU**) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'Etats membres.

NOTE 4
PLACEMENTS

Sont incluses dans les placements ci-après exprimés à leur valeur nette, des obligations à taux d'intérêt fixe dont la valeur de marché au 31 Décembre 1999 est de **5.347.188$EU** (1998: **6.949.325 $EU**) :

	1999 $EU.	1998 $EU.
• Souscription au capital de Sociétés:		
Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
Participation à la Banque Africaine d'Import-Export	400.000	400.000
Autres (Compagnies non cotées en bourse)	477.722	438.009
	1.897.722	1.858.009
• Autres placements		
Obligations à taux d'intérêt fixe	5.470.110	6.722.782
Dépôts à Court Terme	34.638.841	42.294.480
	40.108.951	49.017.262
	42.006.673	50.875.271

NOTE 5
IMMOBILISATIONS

	Immobilis. en cours de réalisation $EU.	Biens immobiliers $EU.	Mobilier Installat. & Equipemt $EU.	Matériel de transport $EU.	Total 1999 $EU.	Total 1998 $EU.
VALEUR BRUTE						
Au 1er Janvier	7.055.274	1.705.000	2.041.119	415.595	11.216.988	7.694.801
Acquisitions de l'exercice	2.044.134	644.286	694.089	72.509	3.455.018	3.647.333
Cessions de l'exercice	(1.484)	-	(53.395)	(44.764)	(99.643)	(125.146)
Au 31 Décembre	9.097.924	2.349.286	2.681.813	443.340	14.572.363	11.216.988
AMORTISSEMENT CUMULES						
Au 1er Janvier	-	134.864	1.754.090	268.119	2.157.073	1.978.760
Dotation de l'exercice		26.828	136.042	86.350	249.220	272.555
Reprise sur cessions		-	(48.719)	(44.227)	(92.946)	(94.242)
At 31 Décembre	-	161.692	1.841.413	310.242	2.313.347	2.157.073
VALEUR NETTE COMPTABLE						
Au 31 Décembre	9.097.924	2.187.594	840.400	133.098	12.259.016	9.059.915

Un montant de 8,22 millions $E.U. est inclus dans les immobilisations en cours de réalisation, au titre des investissements relatifs à la construction de l'immeuble du Siège de la Société.

NOTE 6

DIVIDENDE A PAYER

	1999 $EU.	1998 $EU.
Solde au 1er Janvier	1.396.088	1.317.488
Dividende proposé	-	692.475
	1.396.088	2.009.963
Montant payé au cours de l'année	(450.869)	(613.875)
Solde au 31 Décembre	945.219	1.396.088

NOTE 7

EMPRUNT A LONG TERME

Il s'agit du solde restant à régler sur le prêt de 1 million $E.U. souscrit auprès de Shelter Afrique et destiné au financement partiel des travaux de construction de l'immeuble du Siège de la Société. Le principal et les intérêts sont remboursables en dix paiements semestriels égaux à compter de décembre 1998.

NOTE 8

CAPITAL - ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

(i) Le capital autorisé de la Société est de 50 millions $EU. divisé en 5000 actions d'une valeur de 10.000 $EU chacune. Les deux tiers de ce capital-actions sont offerts à la souscription des états membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Banque Africaine de Développement, tandis que le tiers restant est réservé aux institutions nationales d'assurances/réassurance des Etats membres.

(ii) Le capital libéré s'analyse ainsi qu'il suit:

	1999 $EU.	1998 $EU.
Capital alloué et souscrit	24.770.000	23.530.000
Capital appelé mais non libéré	(1.062.500)	(447.500)
Capital souscrit et libéré	23.707.500	23.082.500

NOTE 9

AUTRES RESERVES

	Réverve pour Fluctuation de change	Réserve pour Fluctuation de sinistres	Total 1999	Total 1998
	$EU.	$EU.	$EU.	$EU.
Solde au 1er Janvier	3.294.238	2.000.000	5.294.238	3.994.238
Transfert à partir du compte des pertes et profits (Note 12)	500.000	200.000	700.000	1.300.000
Solde au 31 Décembre	3.794.238	2.200.000	5.994.238	5.294.238

NOTE 10

AJUSTEMENT DE CONVERSION CUMULE

	1999 $EU.	1998 $EU.
Solde au 1er Janvier	9.546.012	10.853.611
Ajustement de conversion pour l'année	5.231.878	(807.599)
Transfert du Compte des Pertes et Profits	(500.000)	(500.000)
Solde au 31 Décembre	9.777.890	9.546.012

NOTE 11

RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes et les réserves pour sinistres à payer au titre des années déjà closes. Ils s'analysent comme suit:

	Incendie & Accident $EU	Maritime & Aviation $EU	Vie $EU	Total 1999 $EU	Total 1998 $EU
BRUT					
Fonds de Réassurance	23.861.533	11.448.735	1.417.965	36.728.233	42.690.754
Réserve pour sinistres à payer	28.225.318	13.088.261	1.723.152	43.036.731	31.897.785
	52.086.851	24.536.996	3.141.117	79.764.964	74.588.539
MOINS: Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	947.206	1.288.504	-	2.235.710	4.954.820
Réserve pour sinistres en suspens	8.857.971	4.232.968	-	13.090.939	8.880.236
	9.805.177	5.521.472	-	15.326.649	13.835.056
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réassurance nets	42.281.674	19.015.524	3.141.117	64.438.315	60.753.483

NOTE 12

TRANSFERTS AUX RESERVES

Les transferts aux comptes de réserve s'analysent comme suit:

	1999 $EU.	1998 $EU.
Réserve générale	1.937.011	3.705.321
Réserve pour fluctuation de change	500.000	500.000
Réserve pour fluctuation de sinistres	200.000	800.000
	2.637.011	5.005.321

NOTE 13

IMPOTS

L'AFRICA RE jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord Portant Création de la Société.

NOTE 14

TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies cédantes actionnaires.

NOTE 15

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le montant des engagements relatifs aux projets d'investissement approuvés était de 1.371.700 $E.U. à la clôture de l'exercice (1998 : 3.217.864 $E.U.).

NOTE 16

PROVISIONS POUR PASSIF EVENTUEL

La provision au titre du litige en cours (arbitrage) - qui n'apparaît pas dans cet état - s'établit à 283.963 $E.U. (1998 : néant). Toutefois, l'Africa Re a organisé sa défense et les Administrateurs sont d'avis qu'elle n'aura pas à payer de dommages.